

Les outils des appels à projets ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Change-
ments des
pratiques

Recherche
&
innovation

Risques &
impacts

JEVI

Politique et
territoires

Communi-
cation

Jardiner au naturel dans les DOM

Structure porteuse

EPLEFPA Saint-Paul

Structures partenaires : DAAF¹, FDGDON², UNEP³.

Année de financement : 2019

Financement via appel à projets Ecophyto :

39 262 € (coût total du projet 52 350 €).

¹ Directions de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

² Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles.

³ Union nationale des entreprises du paysage.

Le projet :

L'EPLEFPA (Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole) de Saint-Paul porte des actions relatives aux JEVI¹ du plan Ecophyto depuis 2016.

Ici, le projet de communication et d'accompagnement adaptés au contexte tropical était destiné aux jardiniers amateurs et aux collectivités et a été développé dans le contexte de la loi Labbé (loi n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur le territoire national) qui prévoyait, notamment, l'interdiction de l'achat et de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques chimiques pour les jardiniers amateurs au 1^{er} janvier 2019 et au 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités.

État du projet et productions :

Pour les jardiniers amateurs, un guide accompagné de fiches a été mis à disposition : « [Jardinier avec la nature à la Réunion](#) ». Il vise à doter les jardiniers.ères de compétences pour adopter des méthodes alternatives, notamment sur le désherbage et la lutte contre les ravageurs, mais aussi dans la conception amont du jardin, le biocontrôle et la prévention.

Pour les collectivités et les professionnels, cela passe par un accompagnement technique et administratif au travers d'une charte régionale « [Pour des collectivités sans pesticides à La Réunion](#) ». Les membres ont ainsi accès à un réseau, à des outils de communication et peuvent

¹ Jardins espaces végétalisés et infrastructures



échanger entre eux lors de rencontres, de journées techniques et d'un séminaire d'échange. Comme pour les jardiniers, les thématiques abordées s'articulent autour des pratiques zéro phyto et des problématiques de gestion de l'enherbement en milieux urbains (et de l'adaptation des pratiques à l'interdiction promise du glyphosate).

La charte est en 3 points, avec une implication croissante dans les démarches et un niveau 3 correspondant à une élimination totale des pesticides dans la commune.

Freins, améliorations & perspectives :

Toujours pour accompagner la transition des acteurs, depuis 2016, l'EPLEFPA de Saint-Paul a produit plusieurs guides. Dont, par exemple, un [guide pratique](#) destiné aux collectivités, sur des méthodes alternatives à la lutte chimique dans la gestion de l'enherbement des espaces publics :

Autres outils de l'appel à projets sur le même sujet :

- Les guides de l'UNEP pour les paysagistes et les professionnels.
- Les fiches sur le biocontrôle de la SNHF.
- Le site [jardiner-autrement](#) destiné aux jardiniers amateurs en recherche d'informations.
- Le site [Ecophytopro](#) destiné aux professionnels et collectivités.
- Les formations et la roue du biocontrôle de FNE.